



103101 - Entrer dans les toilettes porteur d'un porte-monnaie contenant des versets coraniques

question

Est-il permis de laisser des versets coraniques dans un porte-monnaie gardé en poche quand on va aux toilettes ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est interdit d'aller aux toilettes porteur du Coran ou d'une partie du Coran, sauf en cas de nécessité comme le fais de le perdre si on le laisse dehors.

L'auteur de *Kashshaf al-Quinaae* (1/60) dit : « Il est interdit d'amener le Coran dans les toilettes sauf en cas de besoin. L'auteur d'*al-Insaaf* a dit : l'interdiction n'est l'objet d'aucun doute. Aucun homme raisonnable n'hésite la dessus. J'ajoute que la partie du Coran est comme le tout. Voir la réponse à la question n°[42061](#).

Si on porte des versets ou des sourates imprimés du Coran, pour les lire ou mémoriser cela ne représente aucun inconvénient. Encore faut-il éviter de les arracher du livre parce que cela traduit un manque de respect. Si on porte le livre pour en tirer bénédiction ou se protéger contre le mauvais œil, là il y a une divergence de vues au sein des ulémas. L'avis le mieux argumenté veut qu'on s'en abstienne. Voir la réponse à la question n°[10543](#).

Allah le sait mieux.